70

LETTRE

A M. LE DOCTEUR SALVATORE DE RENZI (DE NAPLES)

SUR UN PASSAGE DE CELSE

RELATIF

A LA DIVISION DE LA MÉDECINE,

Par le Docteur Ch. DAREMBERG.

Deuxième édition, corrigée et augmentée.

PARIS.

Chez J.-B. BAILLIÈRE, libraire-éditeur,

Rue Hautefeuille, 19.

—

1852

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Ce,
Rue Racine, 26, près de l'Odéon.

EXTRAIT

de la Gazette Médicale de Paris. — Année 1852.

LETTRE DU DOCTEUR DAREMBERG

A M. LE DOCTEUR SALVATORE DE RENZI (DE NAPLES)

SUR UN PASSAGE DE CELSE

RELATIF

A LA DIVISION DE LA MÉDECINE.

Mon cher et savant confrère,

J'ai reçu avec un grand plaisir le premier volume de votre nouvelle édition de Celse, dont nous nous étions souvent entretenus à Naples. Vos études antérieures, qui vous ont fait regarder, avec juste raison, comme un des soutiens les plus zélés et les plus érudits de l'histoire et de la littérature médicales, ont été une longue préparation à cette nouvelle édition. Après les efforts persévérants de Targa pour la constitution du texte, et après le travail remarquable de M. des Étangs pour la traduction et pour l'interprétation médicale, il reste encore plusieurs questions importantes à élucider. Votre plan, mon cher confrère, promet une ample moisson aux amateurs de notre ancienne littérature. Il est certains auteurs d'une fécondité telle dans leur brièveté, qu'ils sont une source perpétuelle de commentaires et de discussions; on ne les ouvre jamais, même après les avoir lus et médités vingt fois, sans y trouver encore quelque chose de nouveau et qui avait passé inaperçu, sans y reconnaître une vérité qu'on avait mé-

connue, sans y rencontrer une difficulté sur laquelle on avait d'abord glissé légèrement, sans être arrêté, enfin, par un passage dont le texte est incertain ou obscur. C'est là le propre de presque tous les grands écrivains de l'antiquité, et de Celse en particulier. Esprit positif et judicieux, écrivain élégant et concis, Celse, vivant dans un pays où la médecine était une espèce de ***parasitisme***, a su si bien s'approprier la science des Grecs qu'il a imprimé à son TRAITÉ DE MÉDECINE un caractère d'originalité et, en même temps, une direction pratique qui font de son livre une des plus belles et des plus utiles productions que nous ait léguées l'antiquité. Ce livre, où le travail de compilation est dissimulé par une habile systématisation, a aussi cet autre genre d'utilité, qu'il renoue la tradition entre les derniers écrivains médicaux de l'école d'Alexandrie, et les premiers médecins du temps des empereurs. Nous pouvons donc, en décomposant les divers éléments qui ont été si heureusement mis en œuvre pour former le TRAITÉ DE MÉDECINE, faire l'histoire de toute une époque et nous représenter l'ensemble de la science grecque dont nous n'aurions qu'une idée incomplète et, pour ainsi parler, *fragmentaire*, si nous avions recours aux seuls auteurs grecs qui nous restent. Galien lui-même, dans ses volumineux ouvrages, ne nous fournit pas le moyen de reconnaître avec précision les acquisitions faites dans l'école d'Alexandrie; la dogmatique et la polémique dominent dans ses ouvrages, et d'ailleurs il a plutôt cherché à établir un système régulier, une doctrine générale, qu'à nous présenter le tableau exact de la médecine à l'époque où il vivait. C'est en travaillant pour sa propre renommée qu'il a servi notre histoire.

Vous avez bien voulu, mon cher ami, me demander quelques notes pour votre nouvelle édition. Je vous remercie de cet honneur dont je sens tout le prix, et pour répondre à l'appel flatteur que vous me faites, je commence par vous envoyer, sous le couvert de la GAZETTE MÉDICALE, les réflexions que m'a suggérées un passage diversement interprété du ***préambule*** de Celse.

Après avoir parlé d'Hérophile et d'Érasistrate, l'écrivain romain ajoute : « Iisdemque temporibus *in tres partes medicina diducta* (1) *est*, ut una esset *quæ*

(1) Kuehn (DE LOCO CELSI IN PRÆF. MOLE INTELLECTO, dans OPUSCULA, t. II, p. 227 et suiv.) a établi que le mot *diducere* ne pouvait se prendre que dans le sens de *diviser*, *séparer*, *distinguer*, et non dans celui *d'augmenter*, *d'amplifier*, comme quelques auteurs, entre autres Schulze et Weber, l'ont prétendu (voy. plus loin). — Voy. aussi Facciolati, *sub voce*. — Cette lettre était déjà imprimée quand j'ai pu me procurer les *programmes* où Kuehn examine le texte de Celse; j'ai vu avec une véritable satisfaction que nous étions à peu près d'accord sur les points principaux, seulement la critique des opinions de ses devanciers tient dans le travail de Kuehn plus de place que les arguments à l'aide desquels il veut appuyer son propre sentiment.

» *victu*, altera *quæ medicamentis*, *tertia quæ manu mederetur*, primam » διαιτητικήν, secundam φαρμακευτικήν, tertiam χειρουργικήν Græci nominarunt. » — « La médecine fut, vers cette époque, divisée en trois parties, » l'une traitant par le régime, la seconde par les médicaments, la troisième » avec le secours de la main. Les Grecs appelèrent la première *diététique*, la » seconde *pharmaceutique*, la troisième *chirurgique*. »

Suivant Daniel Leclerc (1), il s'agit d'une division matérielle de la médecine en trois branches, qui firent l'occupation de trois catégories de praticiens; en d'autres termes, il y eut, sinon trois ordres, trois degrés de médecins, au moins trois espèces de gens traitant les malades. Les uns s'occupaient des affections qui réclamaient le *régime* dans toute l'étendue ancienne de ce mot; les autres se réservaient les maladies dont le traitement consistait principalement dans l'application des moyens externes; enfin, les opérations étaient du domaine d'une troisième classe.

Cette opinion, qui ne s'appuie même pas sur le texte de Celse rigoureusement traduit, est également partagée, au moins en partie, par Sprengel (2), par M. Choulant (3) et par presque tous les historiens de la médecine.

Hecker (4) professe une opinion mixte. La médecine, dit-il, fut, il est vrai, comme cela arrive dans toutes les sciences qui ont pris un grand développement, divisée en trois parties, la *diététique*, la *pharmacie* (voy. plus bas) et la *chirurgie*; mais chacune de ces branches ne devint pas le domaine de trois classes d'hommes, seulement il résulta de ce partage que chacun, suivant la tendance de son esprit, s'attacha à l'une de ces branches, plus particulièrement qu'aux autres, et contribua ainsi à leur perfectionnement.

Comme les développements dans lesquels je suis obligé d'entrer pour réfuter l'opinion tranchée de Leclerc, serviront en même temps à démontrer l'inexactitude de la seconde proposition de Hecker, il convient de s'attaquer d'abord à l'historien de Genève; mais avant d'opposer le témoignage même de l'histoire à cette interprétation du passage de Celse, il est nécessaire de se faire une idée nette des matières comprises dans chacune des trois branches de la médecine. Cette seule exposition suffirait déjà pour montrer l'impossibilité pratique d'une division telle que Leclerc la conçoit. Pour savoir à quoi nous en tenir sur ce point, nous n'avons pas besoin d'aller bien loin; le livre même de Celse, dans lequel se trouve cette phrase, objet de tant de controverses, nous fournit les renseignements désirables sur la première question, puisque toute l'économie de ce

---

(1) Hist. de la méd., p. 334.

(2) Versuch einer pragm. Geschichte d. Arzneik., éd. Rosenbaum, tome I, p. 540.

(3) Tafeln zur Gesch. der Med., p. 2.

(4) Gesch. d. Heilkunde, t. I, p. 314.

livre repose précisément sur cette division de la médecine en trois sections inégales. Indiquer le plan général du Traité de médecine, c'est donc résoudre en partie la difficulté.

La première section, composée de quatre livres, comprend presque toutes les maladies dites *internes*, lesquelles, suivant les anciens, ne réclamaient guère que l'emploi du régime. Dans la seconde (livres v et vi) sont rangées les maladies pour la plupart externes et qui exigent les topiques. Enfin la troisième (livres vii et viii) renferme ce que nous appelons la *médecine opératoire*, et, de plus, tout ce qui regarde le traitement des fractures et des luxations. De même que la *diététique* comprend l'étude des objets mêmes du régime de même la *pharmaceutique* renferme, dans de certaines limites, l'étude des médicaments eux-mêmes, de leurs vertus et de leur préparation ; le livre de Celse le témoigne. Ainsi, dans les deux premières parties, il traite de la *matière de l'hygiène* et de la *matière médicale*, avant d'aborder l'histoire des maladies ; et pour la *pharmaceutique*, il ne se contente pas d'indiquer la composition et l'action des topiques, il décrit aussi les préparations destinées à être prises à l'intérieur, soit contre les maladies internes, soit contre les maladies externes, et même en tête de la *pharmaceutique*, il a soin de nous dire, comme s'il voulait éviter toute fausse interprétation : « Ce qu'il importe avant tout de savoir, c'est que toutes les parties de la » médecine sont tellement liées entre elles, qu'il est impossible de les séparer » complétement, et le nom qui les distingue indique seulement la prédominance » des méthodes ; celle, par exemple, qui est fondée sur le régime, s'adresse aussi » quelquefois aux médicaments ; et celle qui s'applique principalement à combattre les maladies par l'action de ces agents thérapeutiques, est obligée d'y » joindre l'observation du régime dont l'utilité se fait si vivement sentir dans » toutes les affections du corps (1). » (Livre v, *Préamb.*, trad. de M. des Étangs.)

Ces réflexions de Celse n'établissent-elles pas clairement qu'il s'agit pour lui d'une *division des maladies purement scientifique et nosologique fondée sur la thérapeutique*, division imaginée pour soulager la mémoire et pour permettre une classification plus ou moins régulière des objets d'étude d'après leur manière d'être la plus générale, en tenant compte des empiétements réciproques?

Mais, oublions pour un instant le propre commentaire de Celse, et considérons les choses en elles-mêmes : ne vous semble-t-il pas comme à moi, mon cher confrère, qu'il serait déjà très-difficile de concevoir, au point de vue de la pra-

---

(1) Scribonius Largus (Composit. med., chap. 68, comp. 200, éd. de Rodius, p. 109), exprime la même opinion à peu près dans les mêmes termes. Son texte prouve de plus que cette division théorique de la médecine en trois branches était une des plus répandues ; mais on ne voit pas dans ce passage que les trois branches répondissent pour lui, pas plus que pour Celse, à trois classes de médecins.

tique, une division de la médecine telle que Leclerc veut l'établir, surtout en ce qui touche la délimitation des deux premières parties qui se pénètrent incessamment l'une l'autre, ainsi que Celse lui-même le déclare ? Toutefois, comme les modernes eux-mêmes ont partagé la science en *médecine* et en *chirurgie*, d'après des règles fort arbitraires, et que ces deux divisions correspondent assez bien, la première à la *diététique* de Celse, et la seconde à la *pharmaceutique* et à la *chirurgie*, abstraction faite de la partie purement pharmacologique sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, rien n'empêcherait d'une manière absolue d'admettre que la division de Celse était toute matérielle, et même les réflexions du médecin romain sur les empiétements réciproques des diverses parties, et particulièrement des deux premières, ne seraient pas un obstacle à cette opinion, car nous voyons tous les jours les chirurgiens recourir tant bien que mal à la médecine proprement dite, et les médecins, à leur tour, entrer à main armée sur le terrain des chirurgiens, si le cas l'exige, lors même que les uns et les autres n'embrassent pas ordinairement la science dans toute son étendue.

Mais en présence de l'histoire, une pareille question n'a que faire du raisonnement, des suppositions et des comparaisons. Interrogeons donc l'histoire, et voyons si, dans l'antiquité, il y a eu en réalité trois classes de médecins correspondant aux trois grandes divisions, appelées vulgairement *diététique*, *pharmaceutique* et *chirurgie*. Eh bien ! aucun texte ne vient, à ma connaissance, répondre par l'affirmative ; tous, au contraire, permettent de conclure dans le sens opposé. D'abord il n'y a aucun témoignage direct sur lequel on puisse s'appuyer, et Celse lui-même n'eût pas manqué de remarquer cette particularité si elle eût existé. En second lieu nous voyons, par toutes les citations, par tous les fragments qui nous font connaître les médecins de cette longue période qui sépare Érasistrate de Celse, que tous, les plus obscurs comme les plus illustres, aussi bien parmi les dogmatiques que parmi les empiriques, ont pratiqué en même temps les trois branches de l'art de guérir. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à ouvrir les Bibliothèques médicales et chirurgicales de Haller ; vous trouverez précisément la confirmation de mon assertion, et cependant, chose étonnante, Haller lui-même partage l'opinion de Leclerc, de sorte qu'il détruit d'une main ce qu'il cherche à édifier de l'autre ; car vous trouvez dans l'une et l'autre bibliothèque, Mantias, Andreas de Caryste, Hicésius, Zénon, Glaucias, Apollonius, Sérapion, Héraclide et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Dans mes leçons au collége de France, j'ai poursuivi cette démonstration dans ses moindres détails ; mais le résumé que je soumets aujourd'hui à votre appréciation me semble suffisant, mon cher confrère, pour porter la conviction dans votre esprit.

Dire avec Hecker que par suite du partage purement scientifique de la médecine en trois branches, il est arrivé que chacun, suivant son goût particulier, s'est plus spécialement attaché à l'une ou à l'autre de ces branches, c'est dire trop ou ne rien dire du tout. Dans le premier cas, c'est revenir au sentiment de Leclerc par une

voie détournée, d'une manière moins explicite et dans un sens moins absolu; mais cette simple prédilection ne ressort même pas de l'histoire, et on ne voit pas qu'il y ait eu, du moins d'une façon générale, des médecins qui se soient plus occupés de la seconde que de la première partie. On voit, au contraire, qu'ils étudiaient avec un soin égal tout ce qui concernait l'art de guérir.—Prétendre que quelques individus se sont plus particulièrement attachés à une partie qu'à une autre, c'est, je le répète, ne rien dire du tout, car cela ne constitue pas une division pratique de la médecine; il n'y a là qu'une tendance individuelle sans influence sur l'ensemble de la pratique.

Je tomberais moi-même dans une grave erreur si je n'admettais aucune division dans l'exercice de l'art de guérir; mais cette division ne répond pas du tout à celle de Leclerc, de Haller et de ceux qui ont partagé leur sentiment. Il paraît, d'après le témoignage de Celse lui-même et d'après celui de Galien, qu'il y eut, à Alexandrie et à Rome, des individus qui s'adonnaient spécialement à la chirurgie. Celse dit positivement, dans le préambule du livre VII, qu'après Hippocrate la chirurgie, distinguée des autres branches de l'art de guérir, fut exercée par des hommes spéciaux. L'histoire nous a conservé quelques renseignements sur des praticiens appelés ***chirurgiens***; mais entre le fait de la séparation de la chirurgie (et encore de la ***chirurgie opératoire***) au profit de quelques individus, tandis que l'art de guérir était étudié et pratiqué dans toutes ses parties par la majorité des médecins, et un partage réel de la médecine en trois branches exercées par trois classes de praticiens, il y a une distance immense sur laquelle il n'est pas besoin de s'arrêter davantage. Ces ***chirurgiens*** sont précisément les gens qui ont été poussés par un goût particulier ou par la nécessité vers une partie de l'art de guérir plutôt que vers une autre. D'ailleurs nous voyons que ces praticiens peuvent être le plus souvent rangés dans la classe des ***spécialistes*** proprement dits, classe qui n'était pas moins nombreuse dans l'antiquité que dans les temps modernes, ainsi qu'on le voit par Galien (1). Si Galien est forcé d'admettre les spécialités, il s'élève contre les spécialistes, en tant que ces ***demi*** ou ces ***quart*** de médecins, comme il dit, voulaient considérer leurs ***spécialités*** comme des parties distinctes de la médecine, qui est ***une***, quelles que soient ses divisions.

On voit, d'après ce que nous raconte le médecin de Pergame, qu'il y avait des oculistes, des opérateurs de la cataracte, des dentistes, des chirurgiens herniaires, des gens qui pratiquaient uniquement la paracentèse, la lithotimie, l'opération du cathétérisme, qui s'occupaient des oreilles, des maladies de l'anus. Il y avait des médecins appelés ***diététiques***, ***pharmaceutiques*** et même ***botanistes***, parce qu'ils se servaient plus particulièrement de la diète, des médica-

(1) L'HYGIÈNE EST-ELLE UNE PARTIE DE LA MÉDECINE OU DE LA GYMNASTIQUE? chap. 24, t. V, p. 846, suiv., et DES PARTIES DE LA MÉDECINE, chap. 2, t. IV (*in* Spuriis libris), f° 16, éd. Junt.

ments composés ou des herbes. Ceci se rapporte au temps de Galien, et il s'agit bien ici d'un système thérapeutique; il y a même des gens qui s'appelaient *donneurs de vin ou d'ellébore* (1). Ces spécialités, comme le remarque l'auteur DES PARTIES DE LA MÉDECINE, ne pouvaient s'exercer que sur de grands théâtres; autrement le métier n'aurait pas suffi pour faire vivre ceux qui s'y livraient. La spécialité avait revêtu toutes les formes, et l'antiquité, sous ce rapport, n'a rien à nous envier. Il y avait même des spécialistes de plus bas étage; on trouve des médecins qui s'exercent à bien donner des clystères, à saigner les veines ou les artères (Gal., t. V, p. 150).

Je dois faire remarquer cependant que les *chirurgiens*, du moins quelques-uns, ne se restreignaient pas seulement à la branche appelée *chirurgie* par Celse, car on voit qu'ils s'occupaient aussi des maladies externes qu'on traitait à l'aide des médicaments. Ainsi cette séparation même de la chirurgie et l'extension qu'on donnait à ce mot prouvent péremptoirement que la division en trois branches était purement scientifique et n'avait pas de représentation exacte dans la pratique.

Affirmons donc, pour clore la première partie de ces remarques, que les plus grands praticiens de la période comprise entre la fondation de l'école d'Alexandrie et Celse, furent à la fois médecins et chirurgiens. La séparation de la chirurgie proprement dite et considérée dans son ensemble ne fut certainement pas aussi généralement acceptée dans l'antiquité que de nos jours; je n'ai pas besoin d'ajouter que cette séparation, consacrée dans l'enseignement des écoles, ne repose sur aucune donnée scientifique.

Quelques historiens, entre autres Sprengel (*l. l.*, p. 541), tout en suivant d'une manière générale le sentiment de Leclerc, s'en sont écartés sur un point important et ont introduit une erreur de plus dans la discussion. Nous avons vu que l'historien de Genève savait parfaitement quelles parties de la médecine comprenaient les divisions admises par Celse; son seul tort, c'est d'avoir cru que chacune de ces divisions correspondait à une classe spéciale de praticiens. Mais le professeur de Halle commet à la fois une double faute, l'une qui lui est commune avec Leclerc, l'autre qui est d'avoir cru que par *pharmaceutique* Celse entendait la *rhizotomie* ou *apothicairerie*. En regardant la *rhizotomie* ou *apothicairerie* comme répondant à ce que Celse appelle *pharmaceutique*, Sprengel commet pour ainsi dire plus d'erreurs qu'il n'écrit de mots. D'abord Celse déclare positivement, dans la préface du livre V, que la *pharmaceutique* est la partie de la médecine qui combat les maladies, principalement par les médica-

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler, qu'au dire d'Hérodote, la médecine était aussi exercée en Égypte par des *spécialistes* de toute nature, ou plutôt que la médecine paraît avoir été divisée dans ce pays en de très-nombreuses spécialités.

ments. Les livres v et vi tout entiers ne sont qu'un développement de cette définition; seulement, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, l'histoire des médicaments composés est jointe à la nosographie et à la thérapeutique proprement dite, comme dans la première partie la matière de l'hygiène est comprise sous le nom de *diététique*.

Comment a-t-il pu venir dans l'esprit de Sprengel que Celse ait considéré comme une partie de la médecine la *pharmacopolie* telle qu'elle était exercée dans l'antiquité? C'était un véritable métier de charlatans et de sophistiqueurs!

Sprengel aurait eu au moins une ombre de raison en regardant comme identiques la *pharmacopolie* et la *rhizotomie*, quoiqu'au fond cette identité n'existe pas, ainsi que je le démontrerai plus bas. En tous cas, la *pharmacopolie*, et la *rhizotomie* à plus forte raison, ne sont pas comparables à notre *apothicairerie* ou *pharmacie*. C'est un point que j'aurai l'occasion d'établir en reproduisant la partie de mon cours qui regarde l'histoire des pharmacopoles et des rhizotomes. J'établirai en même temps que ni l'une ni l'autre profession n'ont jamais été regardées comme faisant partie de la médecine; c'est là une invention des historiens modernes. Ce que je veux établir dans ce moment, c'est que l'art de confectionner les remèdes n'était point dans l'antiquité séparé de la médecine, et que les médecins, du moins au temps de Celse, ne s'en rapportaient qu'à eux-mêmes pour la préparation et la vente des médicaments. Les matières premières leur étaient fournies en grande partie par les rhizotomes et par les pharmacopoles. L'officine du médecin servait tout à la fois aux opérations et à la *pharmacie;* tous les médecins se livraient aux manipulations; elles n'étaient le domaine exclusif d'aucun en particulier. Plus tard les rhizotomes et les pharmacopoles empiétèrent sur les droits des médecins, que ces derniers le permissent ou non. Encore si les pharmacopoles préparaient les médicaments, ces médicaments passaient-ils par les mains des médecins pour arriver aux malades. En un mot, les médecins ne formulaient pas une ordonnance que le pharmacopole remplissait; il ne faisait que s'approvisionner auprès du pharmacopole pour l'usage de sa clientèle. Quand les pharmacopoles ou même les rhizotomes délivraient immédiatement des médicaments aux malades, ils agissaient comme nos droguistes ou herboristes qui font de la médecine populaire. Les médecins même qui ont écrit *ex professo* sur les médicaments s'occupaient également des autres parties de la médecine, ainsi que je l'ai établi dans mes leçons.

Les matières premières étaient donc fournies aux médecins par deux classes d'individus qui n'ont jamais fait partie du corps médical, mais qui ont trop souvent, je le répète, empiété sur les droits des médecins: c'étaient les *rhizotomes* et les *pharmacopoles*. Les rhizotomes, encore plus éloignés des pharmaciens que les pharmacopoles, avaient pour office de recueillir les plantes, ainsi que leur nom l'indique; ils les vendaient sur le marché, soit aux médecins, soit au public, soit enfin aux pharmacopoles eux-mêmes qui tenaient un établissement fixe et

auprès desquels les médecins se fournissaient, attendu qu'ils tenaient toute espèce de drogues premières ; ils réunissaient quelquefois les fonctions de droguistes et d'herboristes ; ce ne fut que tardivement et avec le relâchement des mœurs que les médecins leur abandonnèrent en grande partie le soin de préparer les médicaments. Plus tard même il y eut des *pharmaceutes* en titre, chargés de l'application des remèdes externes ; c'étaient des espèces d'infirmiers ou d'aides, comme étaient les aides des Asclépiades ; encore ces derniers étaient-ils pour la plupart des *élèves* qui à leur tour devaient devenir des maîtres, car de tout temps les médecins ont eu des aides libres ou esclaves, comme on le voit par les livres de Platon et d'Hippocrate.

Ainsi ni la *rhizotomie* ni la *pharmacopolie* ne furent jamais une division de la médecine ; autant vaudrait dire que la chirurgie ne comprenait que l'étude des instruments, et que la diététique n'embrassait que celle de la matière de l'hygiène.

D'ailleurs, avant les Alexandrins, du temps de Théophraste et certainement longtemps avant lui, il y avait des pharmacopoles, et jamais on n'a regardé leur art comme une division de la médecine.

Je n'en finirais pas, mon cher confrère, si je voulais vous rapporter et surtout examiner en détail toutes les opinions plus invraisemblables les unes que les autres, émises sur cette phrase de Celse par les historiens. Je ne discuterai donc ni celle de Schulze (HIST. MÉD., p. 419 suiv., pars II, cap. 5) partagée par Weber (SPEC. NOV. CELSI EDIT., p. 12) ; suivant ces deux auteurs, il s'agit du libre développement, dans toutes ses branches, de la médecine longtemps comprimée et resserrée par les Asclépiades et par les philosophes (1) ;—ni celle de Jacobson (DE ANTIQ. MED., Halmst., 1766, in-4°, p. 9), qui prétend que Celse a entendu parler de l'enseignement et non de la pratique ; idée ingénieuse, mais sans fondement ; — ni celle de M. Rosenbaum ; si j'ai bien compris sa pensée, il interprète le passage de Celse qui nous occupe d'une façon tout à fait inadmissible dans les notes ajoutées à la nouvelle édition de Sprengel ; il suppose que Celse a entendu non point deux parties de la médecine par les mots *diététique* et *pharmaceutique*, mais deux systèmes médicaux d'après lesquels toutes les maladies étaient traitées par le régime ou par les médicaments. Il allègue en preuve les hérophiléens et les érasistratéens ; mais il est évident, et par le texte du médecin romain, et par les explications que lui-même donne en divers endroits des mots *diététique* et *pharmaceutique*, enfin par tout son livre, qu'il s'agit bien certainement de *parties* et non de *systèmes*. D'ailleurs avec une pareille manière de voir que faire de la chirurgie ? Pour admettre l'opinion de M. Rosenbaum, il faut donner au membre de phrase où il est question de la chirurgie un tout

(1) « La médecine, dit Weber, est une fleur dont les pétales d'abord resserrées dans le calice, rompent cette enveloppe et s'épanouissent au soleil. »

autre sens qu'aux deux précédents ; mais tous se tiennent par des liens étroits et l'ordre d'idées ne change certainement pas ; il faut, de plus, admettre que, pour la chirurgie, Celse a entendu qu'il s'agissait d'une séparation d'avec le reste de la médecine, en un mot d'une partie distincte. Mais qui ne voit où conduit une pareille interprétation dont le critérium est dans l'imagination et non dans les textes ?

En résumé, la division rapportée par Celse est toute scientifique (1) ; c'est une classification didactique fondée sur la thérapeutique comme d'autres ont été établies plus tard d'après des points de vue différents. Cette division n'a point de correspondance dans la pratique ; elle s'explique très-bien par le développement de la science, par le besoin naturel à l'homme de classer les objets de ses connaissances et de ses études, afin de trouver un fil conducteur et de conserver dans sa mémoire ce que l'étude lui a appris ; ajoutons enfin que c'est une grave erreur de regarder la *pharmaceutique* comme identique soit avec la *pharmacie*, soit avec la *pharmacopolie* et encore moins avec la *rhizotomie*.

Je remarque, en terminant, que la divisioo dont parle Celse est plus ancienne qu'il ne semble le croire, puisqu'elle se retrouve déjà dans Platon (2) à quelques différences près, et dans le traité hippocratique De la bienséance (p. 64, éd. de Matthiae). Peut-être ce serait ici le cas de faire connaître les diverses divisions admises dans la médecine par les différents auteurs, ou suivant les systèmes en vigueur. Mais comme ces divisioos toutes scolastiques se multiplièrent surtout vers le temps de Galien, et que cet auteur a écrit des livres spéciaux sur cette question, il sera plus convenable d'attendre pour traiter ce sujet que j'aie à vous adresser quelques observations concernant Galien, et j'espère que l'occasion s'en présentera bientôt.

Il me tarde, mon cher confrère, que votre travail soit bientôt achevé ; je suis impatient de le posséder complet, et de le faire connaître en France par une analyse détaillée.

Paris, ce 11 mars 1852.

---

(1) Le passage suivant, tiré d'un livre attribué à Galien (De partib. artis medicæ, 1, t. II, p. 282, éd. de Charl.), me paraît venir en confirmation de cette opinion ; il a d'ailleurs, dans une partie de ce passage, une analogie singulière et tout à fait curieuse, même pour la forme, avec la phrase de Celse : « Sunt enim » quidam, quos possis audire, secantes totam artem in *pharmaceuticen*, et *chi-* » *rurgicen* et *diæteticen*, id est, in eam quæ medicamentis, et eam quæ manuum » opera, et eam quæ victus ratione medetur... Nonnulli vero in therapeuticen, » id est in curationem, et eam quæ hygiene, id est salubris appellatur, etc. »

(2) Voy. Galien, Utrum medic. an gymn. sit hyg., t. V, p. 847, éd. K. ; voy. aussi, sur l'union intime de la médecine et de la chirurgie au temps d'Hippocrate, M. Littré, Argum. du serment, t. IV, p. 616-617.

POST-SCRIPTUM.

Je pense, mon cher confrère, qu'à l'imitation des éditeurs des classiques *variorum*, vous mettrez les *testimonia*, en tête de votre Celse (voy. par ex. l'édit. de Milligan). Vous savez aussi bien que moi que cet auteur a été très-peu cité dans les temps qui l'ont suivi immédiatement et dans la première période du moyen âge. Dans un article sur l'édition de M. des Étangs, j'ai indiqué deux des causes de cet oubli, tenant l'une à la forme même du livre de Celse, l'autre au peu de goût des médecins grecs pour les médecins latins. Ailleurs j'aurai l'occasion de faire connaître une troisième cause qui tient à la direction même des études de la première période du moyen âge. Aujourd'hui je veux vous signaler quatre *testimonia*; les uns sont déjà imprimés, et les autres encore inédits; ceux même qui sont imprimés se trouvent dans des livres si rares qu'ils ont pu vous échapper. Je ne trouve ces *testimonia* dans aucune des éditions de Celse que je possède ou que j'ai vues dans les bibliothèques. — Il existe une vieille traduction d'Oribase comprenant une partie de la SYNOPSIS et du traité AD EUNAPUM, et imprimée à Bâle, en 1529, in-folio. Le traducteur a fait beaucoup d'additions au texte original; ainsi dans le livre qui est intitulé : MEDICINÆ COMPENDIUM AD EUSTATHIUM (lequel correspond au premier livre de la SYNOPSIS), à la suite du chapitre DE GENERIBUS FRICATIONUM EX GALENO (p. 285), on trouve une addition tirée du livre II, ch. 4, de Celse : « *Item alio modo Celsus fricationem Hippocratis dicit si vehemens sit, indurare corpus.... pendere quos demit.* » Il existe plusieurs manuscrits de cette traduction d'Oribase, entre autres un manuscrit de la ville de Laon que j'ai examiné avec beaucoup de soin; j'y ai retrouvé la citation de Celse que je viens de vous indiquer. — Outre cette traduction des deux livres d'Oribase, partiellement réunis, on a aussi de très-anciennes traductions inédites de la SYNOPSIS seule, la bibliothèque nationale possède le plus ancien manuscrit : il est du cinquième siècle; eh bien! dans cette traduction il y a aussi des additions, dont quelques-unes sont tirées de Celse. J'ai remarqué les suivantes : *Ad scaviam (sic) Celsus :* Est genus scoriæ durior, etc. (V, 28, 18); *Ad impetigines Celsus :* Impetigines vero species sunt quatuor, etc. (ib. 17). L'addition que j'ai signalée plus haut, d'après l'édition de Bâle et d'après le manuscrit de Laon, se retrouve aussi dans le manuscrit de la traduction de la SYNOPSIS; mais ici le nom de Celse a été omis soit par le copiste, soit par l'auteur même de la traduction. — Vous connaissez sans doute un singulier passage de

la CLAVIS SANATIONIS de Simon de Gênes; dans l'énumération des auteurs où il a puisé pour la rédaction de sa *clef*, on lit : ***Item ex libro Cornelii Celsi de medicina in*** XIII (!) ***particulas diviso ; hic Cornelius a Plinio commendatur; deinde ex Cassio Felice qui et ipse a Cornelio multum extollit.*** A tous ces *testimonia* qui me paraissent utiles à recueillir pour l'histoire littéraire de Celse, vous en aurez sans doute d'autres à ajouter, et vous n'oublierez pas le passage de Galien, tout incertain qu'il est. Si mes lectures ultérieures ou mes souvenirs me fournissent encore quelques renseignements, je ne manquerai pas de vous en faire part.